



LES COUPS DE POUSSE DU PARC « Soutien aux projets éducatifs Année scolaire 2023/2024 »



**NOUS AUSSI, NOUS AGISSONS
POUR LES MONTS D'ARDECHE !**
*Menez un projet éducatif
dans les Monts d'Ardèche et passez à l'action*

Le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur 247 400 ha entre Ardèche et Haute-Loire. Classé à l'UNESCO au titre du label mondial Géoparc avec près de 60 sites volcaniques, c'est un territoire rural à l'extraordinaire diversité paysagère, agricole et patrimoniale qui témoigne d'une alliance de longue date entre les êtres humains et la Nature. Articulées autour de missions thématiques, les actions du Parc veillent à préserver cet équilibre fragile tout en accompagnant le développement du territoire et en pensant les transformations de demain à l'aune de la transition écologique, énergétique, sociale, ...

Le projet d'éducation au territoire du Parc a pour objectif d'accompagner les jeunes dans le cadre scolaire et extra-scolaire à prendre conscience du territoire sur lequel ils vivent et dont ils sont acteurs, et à mieux comprendre les grands enjeux écologiques et sociétaux qui s'y jouent. L'urgence écologique et climatique a été inscrite en 2019 dans la loi française. La crise sanitaire et sociale mondiale due à la COVID 19 a exacerbé la conscience de l'équilibre fragile qui régit nos relations aux autres espèces vivantes et à notre planète pour que celle-ci reste viable. Si ces transformations nécessitent un engagement fort à des échelles territoriales supérieures, chacun peut néanmoins agir localement pour penser et construire le monde de demain. Alors, à vos imaginaires !

POURQUOI CET APPEL A PROJETS ?

Ce dispositif est **un outil de soutien et d'accompagnement** pour les établissements accueillant des enfants des Monts d'Ardèche afin de les aider à la mise en œuvre de projets d'éducation au territoire et d'actions concrètes en faveur des Monts d'Ardèche.

POUR QUI ?

Pour tous les enfants des Monts d'Ardèche **de la maternelle au lycée** et même pour les post Bac.

Vous êtes :

- > Enseignant d'un établissement scolaire public ou privé.
- > Animateur d'un centre de loisirs ou d'un centre de vacances.
- > Éducateur dans une structure d'accueil spécialisé.
- > Responsable de l'organisation du temps périscolaire.

POUR QUOI FAIRE ?

- > Découvrir son lieu de vie et encourager la découverte du « dehors » sur le territoire des Monts d'Ardèche pour mieux le préserver,
- > Mettre en œuvre une action éducative concrète,
- > Aborder les enjeux des thématiques développées par le Parc dans ses actions sur le territoire,
- > Croiser les regards par l'intervention d'acteurs extérieurs et la compréhension des enjeux de la transition
- > Découvrir des sites emblématiques du territoire du Parc en lien avec la thématique abordée
- > Penser, imaginer, créer, agir.

LA NOUVEAUTE POUR 2023/2024 : Parce que tous les enfants peuvent contribuer à l'avenir des Monts d'Ardèche, **le Parc naturel régional accompagnera uniquement des projets qui comporteront la mise en œuvre d'une action concrète en faveur d'une des 6 thématiques ci-dessous.**

Exemples : l'installation dans la cour de dispositifs pour accueillir la faune et la flore, la collecte du papier, la rédaction d'un dossier de présentation d'un patrimoine industriel dans le bulletin municipal, l'édition d'un livret de découverte d'un site géologique, l'organisation d'un goûter avec uniquement des produits locaux et de saison, ...).

LES THEMATIQUES

6 grandes thématiques au choix, qui peuvent être abordées en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptées par les Nations Unies et qui fixent les grands enjeux planétaires à mettre en œuvre d'ici 2030.

L'agriculture et l'alimentation

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche accompagne le développement d'une agriculture de territoire : diversifiée, respectueuse de l'environnement, dont les productions s'appuient sur les ressources et les patrimoines locaux. Elle répond aux besoins des citoyens et des consommateurs. Les projets accompagnés viseront à sensibiliser aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sur les Monts d'Ardèche. Des ressources utilisées (terres, eau, pentes, châtaignes, milieux pastoraux), aux adaptations nécessaires à entrevoir pour produire demain (face aux dérèglements climatiques, ou à la raréfaction du foncier), les projets accompagnés permettront de découvrir, de la "fourche à la fourchette", les richesses du métier d'agriculteur.

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°2 « Faim zéro » ; n°3 « Bonne santé et bien-être » ; n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

La biodiversité de proximité et des grands espaces naturels

La préservation de la biodiversité est une priorité du Parc qui se mobilise pour connaître, préserver et valoriser la faune, la flore et les espaces naturels. En 2022, la thématique « Biodiversité » des Coups de pouce éducatifs se décline en deux volets pouvant être choisis séparément ou de manière complémentaire :

1. La biodiversité des grands milieux naturels (ENS et site Nura 2000) : dans ces cœurs de nature, les forêts anciennes, les tourbières, les rivières... vivent des espèces rares et menacées. Le Parc propose aux enfants de découvrir ces « biotrésors » et les actions permettant de les protéger.
2. La biodiversité de proximité : nos villages, nos hameaux, nos jardins... abritent des espèces autrefois communes qui sont aujourd'hui menacées, comme les moineaux, les hirondelles, les abeilles, les papillons... Le Parc propose de sensibiliser les enfants à cet enjeu et de leur permettre de réaliser des actions simples pour aider ces espèces.

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO

Sur le territoire du Parc, rien ne manque pour une approche complète de la géologie. Toutes les ères y sont représentées depuis plus de 550 millions d'années. Cette géologie est le socle même de notre territoire, qui comme un livre ouvert, raconte son histoire et ces liens aux paysages, à l'architecture, l'agriculture, ... L'objectif de ce thème est de découvrir les trésors enfouis depuis très longtemps comme par exemple, ces grands animaux qui habitaient notre territoire avant nous que l'on appelle les dinosaures. L'exposition à la Maison du Parc sera consacrée à ces grands « **Disparus** » dans une version complétée. Une aventure à venir et à ne pas manquer.

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°7 « Energie propre et d'un coup abordable » ; n°9 « Industries, innovation et infrastructures » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

L'art contemporain et la découverte du parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX

Le Parc des Monts d'Ardèche a créé un parcours artistique sur la Montagne ardéchoise : 7 œuvres exceptionnelles et des Mires paysagères sont à découvrir le long d'une ligne géographique qui sépare

les bassins versants atlantique et méditerranéen et explique la formation des reliefs. La découverte de ces œuvres (1 ou 2 sur une journée, en car ou en randonnée) se fait de manière sensible et transdisciplinaire, en relation étroite avec celle des sites (géologique, agricole, forestier, thermal, monastique...) et des milieux qui les accueillent. Les arts visuels peuvent ainsi y être associés à de nombreuses matières (histoire-géographie, sciences et vie de la terre, éducation physique et sportive, français, ...). Interventions en classe et visite sur la ligne de partage des eaux peuvent s'enrichir de la rencontre avec un artiste en résidence sur le territoire. L'objectif est de découvrir et expérimenter la démarche des artistes qui interviennent dans le paysage en ayant à cœur de le faire découvrir sous un autre point de vue, tout en n'interférant pas sur la vie du site et son écosystème.

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°9 « Industrie, innovation et infrastructure » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

Le patrimoine industriel, d'hier à aujourd'hui

Les Monts d'Ardèche sont riches d'une histoire rurale autant qu'industrielle. Les usines à la campagne qui ont poussé principalement au cours du 19^{ème} siècle ont trouvé ici la force motrice des rivières, des ressources à exploiter (pierres, minerais, eaux minérales) et une main d'œuvre abondante et docile. Les plus de 700 héritages industriels inventoriés en 2020 (moulinages, filatures de soie, mégisseries/tanneries, fours à chaux, carrières de pierres, mines,...) restent pourtant souvent discrets dans le paysage et dans les représentations qu'ont les habitants de ce territoire.

Ces sites bâtis, machines, archives, mémoires et savoir-faire sont autant de révélateurs qui peuvent permettre aux enfants d'aujourd'hui de se reconnaître dans cet héritage industriel qui convoque d'autres nombreux sujets : le travail des enfants et des femmes, la mondialisation de l'économie, le rapport au temps, l'innovation technologique, les enjeux environnementaux, l'eau,...

Les jeunes seront invités à découvrir près de chez eux cet héritage industriel fragile, à se l'approprier en contribuant à son inventaire et enfin à l'interroger dans ses prolongements contemporains multiples.

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°8 : Travail décent et croissance économique ; n°9 « Industrie, innovation et infrastructure » ; n°11 : Villes et communautés durables ; n°12 : Consommation et production responsables ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

La Transition : Chez nous, on agit pour la planète

Penseurs et scientifiques nous alertent sur l'état de la planète et nous incitent à agir maintenant pour tenter d'y remédier. Dès aujourd'hui de nouvelles façons de vivre, de se nourrir, d'utiliser les ressources, de se déplacer,... peuvent émerger pour rendre nos modes de vie plus sobres et plus respectueux de la planète. Comment sensibiliser les jeunes sans les effrayer ? Comment les accompagner à agir concrètement au sein de leur communauté ? Ce Coup de pousse les incite à partir d'un constat : Dans quel monde je vis ? Pour arriver à une mise en projet : Dans quel monde je veux vivre ? Pensé en 4 modules d'interventions thématiques qui partent de situations concrètes de la vie des enfants, il se propose de les aider à interroger leur rapport à l'Alimentation / l'Energie / La planète (attention, ça chauffe) / la Relation au vivant pour décider d'un axe d'action : « Notre projet : récit, imaginaire, action ! » Ce coup de pousse s'adresse aux classes à partir du cycle 3.

COMMENT CONSTRUIRE SON PROJET ?

Pour l'élaboration de votre dossier, voici la trame éducative à suivre. Elle est inspirée de celle de la pédagogie de projet.

0 – Présentation du Parc	1 – Représentations initiales et cohésion	2 - Immersion dans la thématique*	3 – Définition du projet*	4 – Investigation et capitalisation*	5 – Passage à l'action*	6 – Valorisation du projet*	7 – Evaluation du projet
--------------------------------	--	--	---------------------------------	---	----------------------------	-----------------------------------	--------------------------------

DANS LE DETAIL

Etape 0 : Présentation du Parc naturel des Monts d'Ardèche

Il s'agit d'une intervention courte et interactive, organisée par les agents du Parc pour présenter aux enfants son territoire, ses patrimoines, ses missions, ...

1^{ère} étape : Faire exprimer les représentations initiales et cohésion

Parce que les élèves peuvent ne pas avoir les mêmes connaissances et les mêmes représentations d'un sujet, cette 1^{ère} étape permet à chacun de s'enrichir et de connaître ce que savent les autres. Une image, un abécédaire, un geste, une musique ou une simple question peuvent être le point de départ de cette 1^{ère} étape.

Elle peut être menée en direct par **l'enseignant** ou **l'animateur**. Elle peut également servir à **l'intervenant** pour la première prise de contact. Dans ce cas, cette phase aura lieu en même temps que la 2nde étape ci-dessous.

2^e étape : S'immerger dans la thématique*

Cette étape est très importante et doit être soignée. D'elle dépend la suite des événements et du degré d'implication et de motivation des enfants.

Il s'agit d'une immersion et une prise de contact sans apport particulier de connaissance. L'intervenant peut être là pour organiser la visite d'un site, mettre à disposition du matériel, de la documentation, provoquer des rencontres avec des personnes ressources, ...

3^e étape : Définir ensemble le projet*

L'étape précédente va susciter chez les enfants de nombreuses questions, mais aussi des envies,... Ce moment doit être consacré à plusieurs points.

Tout d'abord, il est important que chacun puisse s'exprimer pour verbaliser ses ressentis et les transmettre au groupe.

Puis, de cette mise en commun, doivent être organisées les différentes questions et/ou idées recueillies pour en faire apparaître les sujets principaux.

Enfin, après les discussions, négociations et autres débats, le projet et sa mise en œuvre sont décidés par le groupe. Ici, chaque enfant trouve une place dans le projet retenu.

4^e étape : Investiguer et capitaliser*

On part en recherche, en investigations, en enquêtes... Tout cela donne lieu à une synthèse de ce qui a été découvert, appris.

5^e étape : Mettre en œuvre et passer à l'action*

Après s'être renseigné, avoir réfléchi, la seule étape possible maintenant est le passage à l'action. Cela peut être l'organisation d'une conférence, la réalisation d'une exposition ou un journal, ...

6^e étape : Valoriser le projet*

Cette étape est entre autre le moyen de donner un point final au projet. Il est important de s'arrêter même si très souvent, tout ne fait que commencer. La valorisation peut s'adresser aux autres enfants de l'établissement, mais aussi au personnel, aux parents, aux habitants du quartier, voire du village.

7e étape : Evaluer le projet

Elle est souvent sous-estimée dans un projet. Et il peut être intéressant de le réaliser avec les enfants. Il peut simplement s'agir de comparer le point de départ avec celui d'arrivée et le chemin parcouru pour y parvenir. Il peut être également intéressant de vérifier que les objectifs ont été atteints, ou, si ce n'est pas le cas d'en connaître les raisons.

A la fin du projet, vous aurez un compte-rendu à remplir et à transmettre au Parc.

**A minima, ces 5 étapes nécessitent l'intervention de partenaires éducatifs auprès des enfants. L'aide financière du Parc peut vous aider à sa prise en charge.*

UNE AIDE FINANCIERE

- Une aide financière de **1 250 €** maximum par projet retenu est possible. Cette aide correspond à la prise en charge de la rémunération des partenaires éducatifs pour les 5 étapes. Elle doit représenter **un maximum de 80 % du budget total du projet**. Les transports éventuels restent à la charge de l'établissement.

- De nombreuses ressources sur le site Internet du Parc pour enrichir d'avantage votre projet

QUEL EST LE CALENDRIER ?

Le 30 juin 2023 à 18h00 :

C'est la date limite de dépôt de la préinscription en ligne. C'est un délai de rigueur pour les écoles, les lycées et les centres de loisirs, exception faite pour les collèges. Cf. ci-dessous.

*Pour les collègues, ceux-ci doivent s'inscrire dans le dispositif Atout Collège. La date limite de dépôt des dossiers est fixée par le Département **au 11 mai au plus tard**.*

Les deux dispositifs de soutien aux projets éducatifs sont complémentaires. Les enseignants de collèges qui veulent également participer aux Coups de pousse éducatifs, doivent simplement prendre contact directement auprès du Parc.

Enfin, lors du dépôt du dossier auprès du Département, il vous suffit de bien faire apparaître et de valoriser (techniquement et financièrement) votre souhait de participer à ces mêmes Coups de pousse éducatifs.

Le mardi 19 septembre à 17h30 à la Maison du Parc, à Jaujac :

Il s'agit de la réunion obligatoire de co-construction des projets. Elle se tiendra avec les chargés de missions du Parc, le professeur relais, les conseillers pédagogiques et les partenaires éducatifs concernés pour vous aider.

Le 30 octobre à 18h00 :

C'est la date limite de dépôt du dossier, exception faite pour les collèges. Cf. plus haut.

A noter, les enseignants du 1^{er} degré devront informer leur IEN de leur inscription à ce dispositif.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Nous sommes là pour vous aider en répondant directement à vos questions ou en vous dirigeant vers la bonne personne à contacter au Parc :

accueil@pnrma.fr

04 75 36 38 60



Avec le soutien financier de :



Avec l'appui de :

